

## Informations aux parents

### Horaire de l'école

Précolaire	Lundi au vendredi
Arrivée des élèves / Entrée progressive	7h38
Début des cours	7h45
Dîner Fin des cours	11h10
Retour en classe / Entrée progressive	12h30
Début des cours	12h35
Fin des cours	14h17

Primaire	Lundi au vendredi
Arrivée des élèves / Entrée progressive	7h38
Début des cours	7h45
Dîner Fin des cours	11h10
Retour en classe / Entrée progressive	12h30
Début des cours	12h35
Fin des cours	14h59

### Déroulement de la rentrée du matin

La surveillance commence à **7h35**. Les élèves entrent dans la cour à 7h38 pour se diriger en rang devant la porte. Les élèves entrent dans l'école à 7h40 et se dirigent vers leur classe. À 7h45, la porte de la clôture se ferme. Les retardataires doivent entrer par le secrétariat. **Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde ne peuvent entrer dans la cour avant 7h38.**

## Déroulement du midi

Les cours se terminent à **11h10** et les élèves sortent à partir de 11h12. Au retour, la surveillance commence à 12h25 et les élèves entrent dans la cour à partir de **12h30**. À 12h35, la porte de la clôture se ferme et les retardataires doivent entrer par le secrétariat.

## Sortie des élèves

Au primaire, les cours terminent à **14h59** et les élèves sortent de l'école à partir de **15h01**.

Au préscolaire, les cours terminent à **14h17** et les élèves sortent de l'école à partir de **14h19**.

## Cour d'école

Entre 7h et 18h, l'accès à la cour est réservé exclusivement aux élèves inscrits à l'école et aux membres du personnel. De plus, si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il ne peut utiliser la cour entre 7h et 7h38 et entre 15h00 et 18h00.

## Absences

La fréquentation scolaire est obligatoire en vertu de la Loi sur l'instruction publique (ARTICLES 14, 17 & 18). Les parents doivent faire en sorte que leur enfant fréquente assidûment l'école. La direction n'encourage donc pas les voyages autres que les voyages pédagogiques organisés par l'école durant l'année scolaire, car la présence régulière est une condition de réussite. Si les parents décident d'un voyage avec l'élève durant l'année scolaire, ils doivent informer la direction, l'enseignant et assumer la responsabilité du rattrapage scolaire.

Si votre enfant doit s'absenter ou arriver en retard à cause d'un rendez-vous médical ou autre, il est important d'en aviser le secrétariat.



(514) 595-2067 (poste 1)

[secretariat.107@csmc.qc.ca](mailto:secretariat.107@csmc.qc.ca)



## Contact en cas d'urgence

Les parents ou tuteurs doivent s'assurer **en tout temps** qu'un adulte est disponible pour venir chercher l'enfant en cas de maladie, de blessure ou si nous devons fermer une classe ou l'école (exemples : panne d'électricité, problème d'eau, éclosion, etc.), et ce, de la maternelle à la 6e année.

**Un numéro d'urgence nous est essentiel et il est important de nous aviser de tout changement.**

## Récréation

Au primaire, il y a 2 récréations fixées à l'horaire qui sont obligatoires. Au préscolaire, il y a une récréation le matin. Ces récréations permettent aux élèves de jouer librement à l'extérieur, d'être actifs physiquement et de s'oxygéner de façon à améliorer leur santé, leur concentration et leur réceptivité aux apprentissages. Il est donc essentiel que votre enfant ait des vêtements adaptés à la température. Les récréations seront à l'intérieur uniquement si la sécurité de tous est compromise (dangerosité des lieux, fortes pluies ou froid extrême).

## Les dangers du refroidissement éolien<sup>1</sup>

Température incluant le refroidissement éolien	Risques d'engelure	Autres risques pour la santé	Quoi faire
0 à -27	Faible	Inconfort et risque d'hypothermie si la personne se trouve à l'extérieur pendant de longues périodes sans protection adéquate.	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'habiller adéquatement : multicouches, chapeau, mitaines, gants, foulard et bottes d'hiver.</li><li>• Demeurer au sec.</li><li>• Rester actif.</li></ul>

## Visite à l'école

Les parents sont les bienvenus à l'école. Toutefois, si vous désirez rencontrer un membre du personnel ou la direction de l'école, vous devez d'abord prendre un rendez-vous en communiquant par téléphone ou par courriel afin d'éviter d'être déçu. Une visite spontanée à l'école peut déranger et les personnes risquent de ne pas être disponibles pour vous.

## Politique alimentaire



Bien que la Politique sur les saines habitudes de vie du CSSMB ne s'applique pas à la nourriture que les parents donnent à leur enfant, nous encouragerons la consommation d'aliments sains et nutritifs.

De plus, puisque cette Politique s'applique aux aliments donnés en classe, il est **strictement interdit** que les parents envoient de la nourriture à partager aux autres élèves (pizza, bonbons, gâteau ...).

Il est important de noter que nous ne pouvons pas garantir un environnement sans allergène. Pour éviter les réactions allergiques, nous préconisons donc l'application de mesures préventives et éducatives. Il n'y a donc pas d'interdiction alimentaire à l'école.

## Loi sur le tabac



L'école est un environnement sans fumée. Veuillez prendre note que la **LOI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME** s'applique à notre école. Il est donc interdit de fumer sur le terrain de l'école.

De plus, il est aussi interdit de consommer tout produit dérivé.

## Déplacements entre la maison et l'école

### Conseils aux parents

- Il est recommandé de faire quelques fois le trajet de l'école à la maison avec votre enfant pour lui permettre de se familiariser avec le parcours et pour identifier avec lui les endroits où il pourrait se réfugier en cas d'urgence (parents secours, brigadier, etc.).
- Expliquer à votre jeune de ne pas communiquer avec un étranger et de ne jamais accepter de suivre un inconnu.
- Apprendre à votre enfant à reconnaître les personnes en autorité (policiers, pompiers, facteurs, etc.).
- S'assurer que votre enfant connaît le numéro de téléphone de quelqu'un à rejoindre en cas d'urgence.
- Sensibiliser votre enfant au phénomène du taxage; assurez-le de votre compréhension et de votre appui s'il en devient une victime.
- Si vous circulez en automobile près des écoles, redoublez de prudence.

### Conseils aux écoliers

- S'il y a lieu, marcher au centre du trottoir.
- Traverser la rue seulement aux intersections et aux passages pour piétons.
- Regarder des deux côtés avant de traverser les rues.
- À une intersection contrôlée par des feux de circulation, attendre la lumière verte et s'il y a lieu, suivre les indications du feu pour piétons.
- Lorsqu'il y a un brigadier, écouter ses directives.
- Ne pas traverser la rue en courant.
- Ne pas jouer dans la rue.
- Ne pas se pousser ou se bousculer à l'aller et au retour de l'école.

## Médicament

Le personnel de l'école ne peut distribuer et administrer de médicaments prescrits aux élèves que si le titulaire de l'autorité parentale remplit et signe un formulaire disponible au secrétariat de l'école.

Les médicaments doivent être apportés dans leur contenant d'origine et être bien identifiés avec l'étiquette originale de la pharmacie.

Les élèves ne peuvent donc pas apporter de médicaments (pastilles, acétaminophène, sirop ...) à l'école.

## Stationnement

Le stationnement est réservé uniquement au personnel de l'école. De plus, pour éviter les accidents, il est interdit de circuler à pied dans le stationnement.

## Zone réservée aux autobus

Devant l'école, sur la 80<sup>e</sup> avenue, il y a une zone réservée pour les autobus scolaires. Vous devez respecter les interdictions de stationnement indiquées.

## Règles dans les transports



- **Je suis calme en tout temps.**
  - ✓ J'attends l'autobus en file sur le trottoir.
  - ✓ Je monte et descends sans courir.
  - ✓ Je reste assis durant le trajet.
  - ✓ Je n'apporte pas de jouets ni de balles ou de ballons.
  - ✓ Je parle sans crier.
- **Je respecte le conducteur et les autres passagers.**
  - ✓ Je respecte les consignes du conducteur.
  - ✓ Je ne dérange pas le conducteur.
  - ✓ Je ne pousse personne.
- **Je suis prudent.**
  - ✓ Je garde la tête et les mains dans l'autobus.
  - ✓ Je ne lance aucun objet.
  - ✓ Je range mes effets pour ne pas déranger la circulation.
  - ✓ Je passe toujours devant l'autobus et je regarde à droite et à gauche avant de traverser.
  - ✓ Je me lève pour descendre seulement quand l'autobus est arrêté.

\*\*\*S'il y a un problème, j'en parle au conducteur, à mon professeur ou à la direction.